

**Le Provisieur**

Affaire suivie par  
Y.Gouyen  
Téléphone  
05.61.51.84.84  
Télécopie  
05.61.51.84.70  
Courriel  
0312822z  
@ac-toulouse.fr

24, avenue Charles de  
Gaulle  
BP 10113  
31604 Muret Cedex



**LA SECTION EUROPEENNE AU LYCEE CHARLES DE GAULLE**

**Au baccalauréat**

La Section européenne permet d'obtenir le bac avec mention « section européenne ».

Pour bénéficier de cette mention, il faut obtenir 10/20 à l'épreuve de discipline non linguistique (DNL) (note composée à 20% des résultats obtenus en classe de terminale et à 80% de la note obtenue à l'issue d'un oral spécifique de DNL) et 12/20 à l'épreuve d'anglais ou d'espagnol du baccalauréat. Les candidats peuvent choisir de présenter la DNL en option facultative.

**Au lycée Charles de Gaulle**

**La section européenne est proposée pour 2 ans à partir de la classe de 1<sup>ère</sup> Anglais : 1SSI- 1S SVT - 1ES- 1L (option maths)**

**Espagnol : 1SSI-1STI2D**

Classe de 1 <sup>ère</sup> et terminale Espagnol	Classe de 1 <sup>ère</sup> et terminale Anglais
1 heure d'approfondissement culturel et scientifique en espagnol + 1 heure de DNL (Discipline Non Linguistique) en sciences de l'ingénieur.	1 heure d'approfondissement culturel et scientifique en anglais + 1 heure de DNL (Discipline Non Linguistique) en mathématiques.

**La sélection se fait après l'inscription.**

**Pièces à fournir au moment de l'inscription :**

<u>Espagnol</u>	<u>Anglais</u>
Photocopie des 3 bulletins de la classe de seconde.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photocopie des 3 bulletins de la classe de seconde.</li> <li>• Une lettre de motivation en anglais.</li> </ul> <p>Un entretien pourra être proposé à l'élève candidat.</p>

**L'inscription vaut pour les 2 années consécutives.**